



université PARIS-SACLAY

## CONVENTION DE STAGE : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS DANS LES COMPOSANTES

Les conventions de stage sont gérées par les composantes de l'université (service de la scolarité). Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des référents pour les conventions de stage dans votre composante.

Le Service Orientation et Insertion Professionnelle (SOIP) accompagne les étudiants dans la recherche de stage (en France et à l'étranger), et les informe de la réglementation (gratification de stage, durée maximale, assurance...).

- » Faculté de droit et de science politique
- » UFR des sciences
- » UFR des sciences sociales
- » ISM
- » OVSQ
- » IECI

### Faculté de droit et de science politique

Contact pour les conventions de stage :

- » **Tous les contacts sont à consulter sur le site internet de la faculté**
- » Lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous.
- » Le bureau des conventions de stage est situé au **bâtiment Leclerc, à Guyancourt (Ophélie FRAN CART - bureau 220)**

## UFR des sciences

---

Contact pour les conventions de stage :

- » **Patricia BERLET**, patricia.berlet@uvsq.fr / 01 39 25 46 12

Le service des stages est ouvert le lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h00 / 13h00-16h30,  
En télétravail les mercredis et vendredis.

Vous pouvez déposer ou envoyer vos conventions de stage, par courrier postal à l'adresse suivante :

**Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**

**UFR des Sciences**

**45 avenue des Etats-Unis**

**(Bâtiment Fermat - bureau 1210, à l'attention de Mme Patricia Berlet)**

**78035 Versailles Cedex.**

Vos conventions de stage seront ensuite à retirer au service des stages de l'UFR des Sciences à la même adresse, après avoir reçu le mail vous informant qu'elles ont été validées.

## UFR des sciences sociales

---

- » Licences et Master : Les conventions de stage sont à déposer à l'UFR des Sciences Sociales pour signature, auprès du/de la gestionnaire de scolarité en charge de la formation concernée.
- » Leurs coordonnées (mail, bureau et téléphone) sont accessibles dans la rubrique SCOLARITE de cette page

Vous pouvez déposer ou envoyer vos conventions de stage, par courrier postal à l'adresse suivante :

**Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**

**UFR des Sciences sociales**  
**47 boulevard Vauban**  
**78047 Guyancourt**

## **Institut supérieur du management - ISM**

---

Contact pour les conventions de stage à l'ISM :

» bureau 426 - 4ème étage – bâtiment Vauban, conv.stage.ism@uvsq.fr

Vous pouvez déposer ou envoyer vos conventions de stage, par courrier postal à l'adresse suivante :

**Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**  
**Institut du Management**  
**47 boulevard Vauban**  
**78047 Guyancourt**

## **Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - OVSQ**

---

Contact pour les conventions de stage, auprès du service scolarité de l'OVSQ :

Vous devez contacter la gestionnaire de votre formation :

Nathalie Larmet  
Gestionnaire de scolarité  
Tél. : 01 39 25 53 78  
nathalie.larmet@uvsq.fr

Cécile Boisgontier  
Gestionnaire de scolarité  
Tél. : 01 39 25 56 54  
cecile.boisgontier@uvsq.fr

Sylvie Fauveau  
Gestionnaire de scolarité  
Tél. : 01 39 25 50 09  
sylvie.fauveau@uvsq.fr

Vous pouvez déposer ou envoyer vos conventions de stage, par courrier postal à

l'adresse suivante :

**Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**  
**OVSQ**  
**5 / 7 boulevard d'Alembert**  
**78280 Guyancourt**

## Institut d'études culturelles et internationales - IECI

Les conventions de stage sont à déposer (ou à envoyer) directement à l'IECI :

**Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**  
**Institut d'Etudes Culturelles et Internationales - IECI**  
**47 boulevard Vauban**  
**78047 Guyancourt**

Pour toutes informations vous pouvez envoyer un mail à :

» [stage.ieci@uvsq.fr](mailto:stage.ieci@uvsq.fr)

## CAS PARTICULIERS

**Pour les conventions de stage des étudiants inscrits en formation continue, en Doctorat, dans les IUT, à l'ISTY, à l'UFR Santé Simone Veil, en masters MEEF et en apprentissage, merci de contacter directement le service concerné ou la composante.**